

N/REF : 20/03/2025 17H29 C:000053 I:00098
V/REF : AC/C15476
V/Email reçu le Jeudi 20/03/2025 a 17H29

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. JPR
IMMEUBLE : JACQUES PREVERT -JPR
3 A 9, RUE HENRI SELLIER
.
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 12 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 5 SELLIER - MR MME BAHTIJAREVIC 07 68 33 51 32
LOGEMENT N° 019740, PORTE N°9740, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4
LGT DU DESSUS : MME ABBADI 07 44 75 56 23
MOTIF : FUIITE GOUTTE A GOUTTE PLAFOND SALON - CUISINE
Donneur d'ordre : M. B ZOUAD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 24/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE DANS LOGEMENT 9740
CONSTAT : GROSSE INFILTRATION AU NIVEAU DU PLAFOND AU DESSUS DE L'EVIER
CONTROLE LOGEMENT DU DESSUS
LE LOCATAIRE N'EST PAS PRÉSENT : AVIS DE PASSAGE LAISSÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

INTERVENTION DU 22/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE LOGEMENT MME ABADI
CONSTAT : PRÉSENCE D'EAU DERRIERE LE MEUBLE A DROITE DE L'EVIER ET
VIDAAGE DE LA CHAUDIERE
CONTROLE LOGEMENT MME VALAIS
CONSTAT : GOUTTE A GOUTTE EN CONTINU AU NIVEAU DU ROBINET DE LA MACHINE
A LAVER, PRÉSENCE D'EAU AU SOL DERRIERE L'EVIER
FERMETURE DU ROBINET MACHINE A LAVER
CONTROLE LOGEMENT MME BAHTIJAREVIC
CONSTAT : TRACES D'EAU CONSTATÉES AU PLAFOND, D'APRES LA LOCATAIRE, LES
INFILTRATIONS SE FONT PAR TEMPS DE PLUIE, AUCUNE FUIITE EN COURS DANS
LE LOGEMENT ACTUELLEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 29/04/25 a 16H27 M. B ZOUAD

24/03 : MSG REP VOISINE DU DESSUS

LE LCOMPTER Email envoyé le 24/03/25 a 17H03 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP		1	170,00
				170,00
		TOTAL H.T.		170,00
		T.V.A. a 10,00%		17,00
		TOTAL T.T.C.En EURO		187,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.